

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIII^e Volume.
N^o 22. — Octobre 1890.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1890

Imprimerie Administrative et Commerciale

FONDÉE EN 1751

Ernest Payen

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

PAPETERIE

LIBRAIRIE

ARTICLES DE BUREAUX

CARTES DE VISITE
LIVRAISON Rapide. — Prix Modérés.

LIVRES D'ÉPREUVES

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. —
M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. —
M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). —
M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de
Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix
de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. —
M. Frémy. — M. le baron Seilliére. — M. Bourbonneux. — M. Sebert.
— M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. —
M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron
Franck Seilliére. — M. Morel.

PRESIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le
Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. —
M. Jassemmin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. —
M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Thirion.
Vice-Présidents.....	Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général.....	Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint.....	Lebrasseur.
Secrétaire.....	Legras.
Trésorier.....	Choquet (Jules)
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste ..	Deslandes père.
Conservateur du Matériel..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier, Delmont, Ferraud, Fossiez, Pecquet,
Simon Compiègne, Tassin, Vaudier, Testard, Deslandes fils, Denizot.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* :
M. Lefèvre.
CREIL. — *Président* : M. Somasco. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pauquet.
Secrétaire : M. Thuillot. *Trésorier* : M. Picquery. *Délégués* : MM. Cazier
et Pichon.
CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair.
Secrétaire : M. Francolin. *V. Secr.* : M. Mathiou. *Trésorier* : M. Legros.
Délégué : M. Punant.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Président* : M. Baudet. *Vice-Prés.* : M. Vivier.
Secrétaire : M. Rauscher. *V.-Secr.* : M. Dubray. *Trésorier* : M. Husa.
Délégué : M. Cendrier.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy
et Darragon. *Secrétaire* : M. Lebeau. *Vice-Secrétaire* : M. Délie.
Trésorier : M. Lefèvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Tassard.
PONT-SAINT-MAXENCE. — *Président* : M. Renault. *Vice-Présid.* : M. Payen.
Secrétaire : M. N. *V.-Sec.* : M. N. *Trésorier* : M. N.
Délégué : M. Lefebvre.

Société d'histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :

9540
4762

SHAS



0 000000 047630

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.

Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs

Labeurs. — Prix-Courants. — Catalogues.

Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.

Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.

Prospectus. — Circulaires.

Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux

Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.

Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.

Actions. — Obligations.

Diplômes.

Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.

Cartes de Visite.

Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 5 OCTOBRE 1890.

PRÉSIDENT DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à trois heures.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Sont admis membres de la Société :

MM. GUINOT, armurier à Senlis ;

LA CHAPELLE, rédacteur du *Journal de Senlis* ;

PÉAN, négociant à Creil ;

MICHEL, propriétaire à Pontarmé ;

Paul SAINT-HILAIRE, garçon jardinier chez M. de Waru.

Est présenté :

M. LESENNE, pharmacien à Pont.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Lecoq-Dumesnil, offrant à la Société la collection des recueils de la Société nationale de France.

M. le Président est chargé de remercier notre généreux Collègue au nom de la Société.

2° Une lettre de M. Roblin sur la formation d'une Section à Betz.

3° Une brochure sur la Culture du Poirier à cidre et sur la Fabrication du Cidre, par P.-N. Josserand.

4° Les catalogues de MM. Chantrier, Hennequin (Denis), des Pépinières de Saint-Ouen.

M. Delamotte dépose un rapport sur l'Exposition de Pontoise, et M. Vaudier une note sur la Culture du Bégonia.

M. le Président, dans une causerie où le véritable savant horticole se montre en entier, émet le vœu que la recherche du moyen de bouturer les arbres à fruits ne soit pas abandonnée.

XIII^e VOLUME. — N^o 24. — OCTOBRE 1890.

Il offre une médaille d'or et 50 francs au Membre de la Société qui présentera en l'année 1891 le plus beau pied de Poirier, obtenu par le bouturage des racines.

M. Lozet dépose sur le bureau son rapport sur les Légumes nouveaux de la maison Forgeot.

Lecture en est faite par M. le Secrétaire-Général, et donne lieu à de très intéressantes discussions par les personnes qui ont essayé ces différents légumes, et desquelles il résulte :

1° La *Pomme de terre parisienne* est une variété très hâtive, arrivant à maturité après la Victor, mais avant l'Early rose. Elle peut être cultivée dans les champs. Son rendement est plus abondant que celui de la Victor. Dans le jardin d'expériences, dans un terrain de médiocre qualité et après avoir été atteinte par le ver blanc, elle a donné 48 kilog. de tubercules pour 40 pieds plantés. — Donc très recommandable.

2° Le *Pois mange-tout à cosse d'or* devient trop grand, ses cosses sont larges, nombreuses, charnues, d'un beau jaune d'or, mais assez désagréables à manger à cause de leurs tissus filandreux. Dures à la cuisson, elles ont un goût tout à fait indépendant de celui des pois.

3° Le *Haricot prodige à rames à grains verts* mérite toutes les félicitations. Il est prodigieusement fertile, donnant des cosses longues, très belles et contenant ordinairement de 7 à 9 grains de première qualité. Il est essentiellement recommandable. Il pourra lutter avec le haricot de Soissons à rames, auquel certains horticulteurs le préféreront peut-être à cause de sa couleur verte.

M. le Professeur profite de cette discussion pour recommander le *Haricot de Transylvanie*, d'excellente qualité et d'un grand rendement. M. Testard appuie la motion de M. Lozet.

M. le Président signale une poire provenant d'un semis, excellente pour la confiture et en donne plusieurs à déguster.

Il offre des greffes aux sociétaires qui désireraient la posséder

Après une lecture très intéressante d'un article de M. de la Bastie sur les fruitiers, et dont nous donnerons quelques extraits, la séance se termine par le tirage de la loterie, qui ne comprend pas moins de quinze lots de fruits.

Apports :

Les apports, en cette séance, étaient tellement remarquables, que nous aurions pu nous croire à une exposition de fruits.

On peut en juger par le détail ci-dessous :

M. PECQUET, jardinier-chef à l'Hôpital. — Paires : Olivier de Serres, — Catillac, — Beurré Dumesnil, — Colmar d'Aremberg, — Beurré Diel, — Triomphe de Jodoigne, — Bési de Chaumontel, — Beurré d'Hardempont, — Passe-Crasane, — Bergamotte Esperen, — Beurré superfin, — Duchesse d'hiver, — Saint-Germain, — Vauquelin, — Beurré Clergeau, — Van Mons Léon Leclerc, — Général Totleben, — Bési des Vétérans, — Doyenné des Comices, — Duchesse de Mouchy, — Belle des Abiès, — Beurré Lebrun, — Duchesse d'Angoulême, — Doyenné Perrault. — Une poire sans nom portée par M. Thirion au Comité pomologique de la Société nationale de France. Elle n'a pas été reconnue, mais à défaut d'autres renseignements plus précis, par son coloris, sa forme, sa maturité, elle paraît répondre à la poire Naquette, du dictionnaire de M. Leroy. — *Mention très honorable avec félicitations unanimes de la Commission.*

M. DUDRUMET, jardinier-chef chez M. de Waru. — Paires : Beurré Bachelier, — Duchesse d'Angoulême, — Beurré Diel, — Beurré Dumont, Beurré Lapidumont, — Beurré gris d'Automne, — Nouveau Poiteau, — Bon Napoléon, — Baronne de Mello, — Beurré Piquery, — Doyenné d'Alençon,

— Ognonnet, — Figue d'Alençon. — Un lot de Tidéas. —
Mention très honorable.

M. VAUDIER, horticulteur. — Un lot de Cyclamens de semis, août 1889, race anglaise. — Un lot de Bégonias bulbeux doubles, semi-doubles, simples, semis de 1890. Parmi eux se trouvaient des simples bien ronds, atteignant 0,14 et 0,15 de diamètre. — *Mention très honorable.*

M. THIRION. — Pommes Grand Alexandre. — Poires Louise Bonne d'Avranches. — Poires de semis à déguster. — Pêches inconnues. — *Lot hors concours, destiné à la loterie.*

Un sac de noyaux de Pêches de Syrie, qui sont distribués aux membres présents.

M. LOZET, du Jardin. — Pommes Grand Alexandre. — Poires sucrées Troyennes. — Une Poire provenant de la première fructification d'un arbre dont le nom est inconnu.

M. HUMBERT présente deux Poires provenant d'un espalier, pour en connaître le nom.

Le Secrétaire-Général,
G. DELAMOTTE.

Section de Betz.

Le 28 septembre dernier, M. Thirion, président de la Société, accompagné de MM. Vantroys, vice-président, Delamotte, secrétaire-général, et Lozet, professeur, se rendaient à Betz pour y procéder à l'installation d'une Section cantonale.

La réception la plus gracieuse attendait vos délégués chez M. Roblin, maire. Cela n'étonnera personne.

Avant le déjeuner, nous avons pu admirer le grand et beau jardin fruitier et potager du château de Betz. Bien heureux seront les Membres de cette Section quand ils pourront prendre les leçons de notre professeur dans cette propriété digne de tous les éloges.

A deux heures, nous nous réunissons à la Mairie.

Dans une conférence comme il sait les faire, notre Président retrace les résultats produits par les Sociétés d'horticulture, dont le but principal est, en effet, de faire profiter tous les membres du travail, de l'intelligence et de la science de chacun d'eux.

M. Lozet, notre professeur, dans une leçon orale très goûtée, fait valoir la culture des arbres fruitiers et termine la journée par une leçon pratique sur la greffe des boutons à fruits.

Les élections pour la formation du bureau ont donné les résultats suivants :

Président..... M. ROBLIN.

Vice-Président. M. DESJARDINS, commandant en retraite.

Secrétaire..... M. LEFÈVRE, instituteur.

Qu'il me soit permis, au nom de la Société, de remercier M. Roblin, qui nous a reçus avec tant d'affabilité, et de souhaiter toute prospérité à la nouvelle Section.

Section de Creil.

PRÉSIDENCE DE M. COQUATRIX, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le Bureau :

Par M. COUTARD, jardinier chez M. Somasco. — Quatre sortes de raisin : 1° Chasselas Rose Falloux ; 2° Mil hil Hamburgt ; 3° Black Prince ; 4° Lady Donnees. — *Une mention très honorable.* — En fleurs : 1° Huit variétés d'Althéas de semis ; 2° Cinq variétés Roses étiquetées ; 3° Douze variétés Dalhias liliputiens ; 4° Trois variétés Abatilaus ; 5° Chrysanthèmes de semis des graines Pivoine corail. — *Mention honorable.*

Par M. DURAND, de Creil. — Magnifique apport de fruits :

1° 2 Belle de Bruxelles du poids de 520 gr; 2° 2 Beurré magnifique; 3° 2 Beurré Hardy; 4° 2 Duchesse; 5° 2 Curé. — *Une mention honorable.*

La prochaine séance de la Section se tiendra à Creil, le 26 octobre, à deux heures et demie.

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 1890. — PRÉSIDENTE DE M. CLUET.

La séance est ouverte à deux heures de relevée.

Sont présents : MM. Cluet, Lafontaine, Choron, Legros (de Crépy), Mathiou, Courson, Poulet, Vimeux, Legros (de Rouville), Leuillier, Duroyon et Francolin.

La parole est donnée à M. Lozet, jardinier professeur, qui développe à la satisfaction de tous le sujet suivant :

« Considérations générales sur la plantation des arbres fruitiers ;

« Conditions d'une bonne plantation ;

« Evaluation moyenne des produits ;

« Utilité qu'il y aurait à multiplier les plantations d'arbres fruitiers. »

M. Courson demande que les réunions mensuelles aient lieu, même quand le professeur ne vient pas. La Section décide, dans le but de ne point léser les intérêts des Sociétaires qui font des apports, qu'une réunion aura lieu tous les mois, conformément au désir exprimé par M. Courson.

La Section émet à l'unanimité le vœu que M. le Président de la Section centrale se mette en rapport avec M. le docteur Chopinet, maire de Crépy, président de la Section cantonale, pour obtenir, s'il est possible, la création d'un jardin d'expériences à l'école des garçons de Crépy.

Apports.

M. COURSON a fait l'apport d'un lot comprenant : un chou Schweinfurt; un navet à collet blanc pesant 2.400 grammes; 2 variétés de céleri épinards à feuille de laitue; concombres jaunes longs; tomates, et dix variétés de dahlias. — *Mention très honorable.*

M. CHORON a fait l'apport d'un lot comprenant : Cardon inerme; radis gris, rose et noir d'été; cornichon de Paris; concombre blanc hâtif; concombre brodé de Russie; chasselas, muscat, blanc-doux, morillon noir, meunier, chasselas violet, madeleine noir. — *Mention très honorable.*

EXPOSITION DE PONTOISE

Rapport de M. Delamotte, délégué.

Désigné par M. le Président pour représenter la Société, comme juré, à l'Exposition d'horticulture de Pontoise, je m'empresse de vous rendre compte du mandat qui m'était confié.

La Société d'horticulture et d'agriculture de Pontoise avait organisé son Exposition dans les cours, jardins et dépendances de l'Hôtel-de-Ville. Elle comprenait les produits agricoles, horticoles et de l'industrie se rapportant à ces deux branches.

Trois Jurys distincts ont fonctionné; celui de l'horticulture était ainsi composé :

MM. Vallerand, président;

Benoit, secrétaire;

Forgeot, Godard et Delamotte.

Bien organisée, l'Exposition horticole était réellement charmante.

Un très beau massif de géraniums Président-Carnot, des géraniums zonals, lierres, par variétés, des fuchsias, bégonias, reines-marguerites, chysanthèmes, gaillardes et impatiens garnissaient les pelouses et entouraient la tente, dont l'entrée était ornée de deux groupes de plantes de serre.

Dans la tente, de chaque côté, un magnifique choix de plantes vertes et de fougères ; l'un de ces lots a obtenu le maximum de points. Puis des massifs de coléus, de bégonias, de gloxinias ; des corbeilles de fleurs coupées, une mosaïque aux armes de la ville, faite avec beaucoup de goût ; au fond, un rocher élégamment garni de plantes, et au-delà ce panorama spécial à Pontoise, d'où si loin que s'étende la vue tout est du plus bel effet pittoresque.

A côté de la tente, les légumes :

Un lot de choux-fleurs d'une belle culture, quelques tomates, une collection de haricots, un groupe de légumes variés, mais peu fourni, et c'est tout. Pour une Exposition d'horticulture, c'est peu.

Si les légumes manquaient, il n'en était pas de même des fruits. Là, la réussite est complète : beauté, qualité et quantité. Une salle spéciale leur avait été réservée ; elle a été trop exigüe. Deux médailles d'or leur ont été attribués.

Le concours de fleurs coupées était aussi fort beau. Phlox, altéas, dahlias, glaïeuls rivalisaient de fraîcheur et de coloris ; mais le lot le plus remarquable était, sans contredit, un lot de roses coupées comprenant 300 variétés, et ceci au mois de septembre.

Dans la même salle, un beau travail de fleurs artificielles en perles, auxquelles les Dames patronnesses ont accordé leur médaille d'or.

Et pourtant qu'il y avait de jolies fleurs naturelles !

Nous terminons notre visite par les travaux écrits et les collections d'instituteurs, herbiers, dessins et tableaux.

J'y ai beaucoup admiré le musée scolaire de l'école de Jouy-le-Moutier, musée qui est certainement le plus complet

et le plus intelligemment composé que j'ai vu jusqu'à ce jour.

Je ne vous dirai rien des machines, que nous n'avons pas eu le temps de visiter et qui, d'ailleurs, n'étaient pas comprises dans notre travail.

Un banquet tout intime réunissait, à six heures du soir, autour du Bureau de la Société, les Membres des divers jurys.

Je ne puis mieux terminer qu'en adressant tous nos remerciements à M. le Président de la Société d'horticulture de Pontoise et à son dévoué secrétaire-général, M. Audoux, de l'accueil si cordial qui nous a été fait.

G. DELAMOTTE.

CULTURE DU BÉGONIA BULBEUX

Semer dans la deuxième quinzaine de février, en terrines, terre de bruyère sablonneuse et légère. Ne pas recouvrir les graines, bassiner les terrines pour les appuyer. On les met ensuite sur des tablettes suspendues le plus près des verres possible. La levée doit commencer au bout de dix-huit à vingt jours, s'il y a une chaleur de 15 à 20 degrés dans la serre. Repiquer les jeunes plants en terrines avant qu'ils commencent à former leur bulbe. Blanchir légèrement les carreaux. Dans la deuxième quinzaine de mai, on peut repiquer en plein châssis.

Au 15 juillet, les bégonias peuvent très bien être mis en pleine terre à demi-ombre. Dans le mois d'août on peut arracher les géraniums et les remplacer par des bégonias qui fleurissent abondamment jusqu'aux premières gelées.

Au printemps, mettre les bulbes en végétation de cette manière : mettre de la mousse dans des boîtes, poser les bulbes dessus, les recouvrir très légèrement de terre, afin de

les laisser apparentes. Commencer à bassiner légèrement. Les boîtes étant placés en serre à une température de 20 degrés de chaleur, les bégonias démarrent très vite. Aussitôt qu'ils ont des racines on peut les planter en plein châssis. Depuis plusieurs années, j'ai très bien réussi de cette manière.

VAUDIER,
Horticulteur à Senlis.

CONSERVATION DES POIRES

PAR M. DE LA BASTIE.

Nous relevons dans le *Bulletin de la Société d'horticulture de Nancy*, un travail très consciencieux de M. de la Bastie, sur les fruitiers, et dont nous donnons quelques extraits qui seront certainement bien accueillis par tous nos collègues :

« Depuis le jour où j'ai mangé ma première poire, qui sûrement devait être affreusement verte, il y a de nombreux automnes que cela se passait, j'entends dire un peu partout, quand arrive le milieu ou la fin de novembre : Cette année les fruits ne se conservent pas. S'il y a eu beaucoup de poires les plaintes sont plus vives, mais généralement on se plaint toujours. Vers la fin de décembre, on parle moins de cette maturité empressée des fruits, et après le 15 janvier, il est rare qu'il en soit encore question ; c'est que le fruitier est aux trois quarts privé de ses habitants et que la fermentation des quelques fruits mûrs n'est plus assez énergique pour nuire à ceux qui restent. Les poires sont peu capricieuses de leur nature ; elles ne demandent qu'à mûrir à leur époque habituelle, et si elles sont bonnes à manger beaucoup plus tôt, ce n'est pas leur faute, elles n'ont pas été traitées avec tous les égards qui leur étaient dus. Si, dès le commencement de décembre, on voit mûrir les Doyenné d'hiver, les Saint-

Germain, les Passe-Crassane, Beurré-Millet, et tant d'autres, c'est qu'on l'a bien voulu ou du moins qu'on a pas pris les précautions nécessaires pour les conserver jusqu'au moment de leur maturité normale.

.....
« J'admets donc que vos fruitiers soient parfaits et je vais indiquer ce que je crois être la vraie manière de s'en servir. Je repète ce que j'écrivais dans mon article sur la culture de la vigne au moyen du ratissage seul : « Je n'ai pas la prétention d'avoir fait une découverte peut-être vieille comme le monde, mais qu'on ne dise pas avant d'avoir expérimenté la méthode : « Elle ne vaut rien. »

« Vous avez constaté comme moi que les poires d'automne déposées au fruitier mûrissent avant celles laissées sur l'arbre. Qu'on prenne 15, 20 ou 30 variétés arrivant à maturité de fin septembre à commencement de novembre, qu'on cueille de chacune la moitié des fruits, qui seront rentrés au fruitier : sauf de rares exceptions, celles restées au jardin ne seront pas mangeables quand les premières seront trop faites.

« Qui n'a remarqué, au moment où les premières gelées font tomber les feuilles, l'état parfait des poires oubliées sur les arbres lors de la récolte générale ? Ceux qui étudient et décrivent les fruits, laissent sur leur table, dans leur cabinet de travail, une foule de variétés qui s'y conservent mieux qu'au fruitier.

« Parfois, au sortir de l'hiver, quand on taille les arbres, on rencontre, couvertes de quelques feuilles, des poires très saines qui pourtant ont passé plusieurs mois sur la terre humide.

« Les membres de la Société d'horticulture de l'Ain peuvent certifier qu'un de leurs collègues, jardinier dans les environs de Bourg, a pendant plusieurs années apporté aux séances des poires d'automne, dont la bonne conservation et maturité, retardée d'un mois, parfois de deux, étonnait les membres présents. Il ne faisait pas mystère de son système.

Les fruits récoltés étaient placés sur les tablettes d'un gradin établi sous un hangar, au nord, ouvert à tous les vents; il ne les rentrait au fruitier que si le froid devenait assez vif pour pouvoir les geler.

« Il semble donc résulter de ces faits, que l'air, l'humidité et la lumière, je ne dis pas le soleil, ne sont pas contraires à la bonne conservation des poires.

« J'ai dit, comme mes voisins : « Cette année, les fruits ne se censerent pas, » et je répétais la même chose l'année suivante. Pourtant j'avais employé le chlorure de calcium, afin d'enlever une partie de l'humidité, j'avais fermé hermétiquement afin d'obtenir une accumulation d'acide carbonique et éviter l'action de la lumière et mes poires ne mûrissaient que plus vite ou passaient à l'état de poires tapées. Renonçant alors à suivre les conseils des livres traitant de la conservation des fruits, j'ai laissé entrer l'air, l'humidité et même la lumière, et je ne dis plus le refrain : « Cette année les fruits ne se conservent pas. »

« On dit : l'accumulation de l'acide carbonique aide grandement à la conservation des fruits. C'est peut-être vrai, théoriquement et chimiquement parlant, c'est-à-dire si on pouvait les mettre dans de l'acide carbonique pur; mais en pratique, c'est autre chose. D'abord comment retenir l'acide carbonique? Que vos fruits soient dans un fruitier, dans des placards ou même dans des tiroirs de commode, ils ne seront jamais entourés d'acide carbonique qui a maintes fissures pour s'échapper. Je n'ai jamais pu, malgré de nombreuses tentatives, faire éteindre une bougie dans un fruitier hermétiquement fermé, même en la plaçant près du sol. Puis, si vous avez beaucoup d'acide carbonique, c'est que vos fruits mûrissent beaucoup, et il n'est plus temps de vouloir les conserver.

(A suivre).

Leçons d'Horticulture.

NOVEMBRE 1890.

PLANTATIONS

<i>Senlis :</i>	Dimanche 2, à 1 heure, au jardin de la Société.
<i>Gouvieux :</i>	Jeudi 6, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 9, à 2 heures de l'après-midi, à l'Ecole communale des Garçons.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 13, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 16, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Baudet, président.
<i>Betz :</i>	Jeudi 20, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 23, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Creil :</i>	Dimanche 23, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Barbery :</i>	Jeudi 27, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 30, 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	40 »»
3 fois de suite. . .	6 »»	12 fois de suite. . .	48 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

Faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.